



RETRAITES

MACRON MAINTIENT SON PROJET DE RETRAITES PAR POINTS,

FO RÉAFFIRME SON OPPOSITION RÉVOLUE À CE PROJET

Il n'aura pas fallu longtemps au Président de la République pour tourner la page de la séquence sur la COVID-19 qui s'était traduite par des remerciements de lui-même et de notre Ministre de Tutelle pour la contribution des gaziers et électriciens au maintien de notre service public durant la pandémie.

Dans une interview à la presse régionale de ce matin, il déclare qu'il n'est pas dans son intention d'abandonner son projet de retraites par points et donc la disparition de notre régime spécial de retraites, qui est l'un des éléments fondamentaux de notre Statut. Il ajoute même que « le débat autour de la durée du nombre d'années de cotisations continue à se poser », ce qui est lourd de conséquences.

Rappelons que ce projet a été adopté à l'Assemblée Nationale à travers la procédure de l'article 49-3 de la Constitution, c'est à dire sans vote au moment où la pandémie du coronavirus prenait son ampleur. Le Gouvernement avait alors décidé lors d'un Conseil des Ministres exceptionnel censé être uniquement consacré à cette pandémie de déclencher le recours au 49-3.

Un vrai scandale tant sur la forme qui montre le côté sournois de la gouvernance du Président de la République, que sur le fond.

Même s'il prétend vouloir aujourd'hui tracer « un nouveau chemin », c'est en réalité la même politique visant à casser les garanties sociales et les statuts qu'il défend.



Après des semaines de contestation contre cette réforme et après sa débâcle électorale aux municipales, le Président de la République persiste et signe et montre qu'il n'a toujours rien compris.

Le maintien d'un régime universel par points et la disparition de notre régime spécial constituent une véritable provocation que FO Énergie et Mines condamne vivement.

Elle intervient d'ailleurs au moment où le **Gouvernement veut ponctionner une partie des excédents de la CAMIEG** qui montre son attitude de mépris envers notre secteur et ses salariés.

Tracer « un nouveau chemin »?

C'est en réalité la même politique visant à casser les garanties sociales et les statuts...

Notre service public et les personnels qui l'assument chaque jour méritent pourtant de la considération et pas seulement lorsqu'on est en situation de crise !

Alors oui, nous le redisons haut et fort. **FO Énergie et Mines continuera à s'opposer avec les personnels à toute remise en cause de notre Statut et défendra le maintien en l'état de notre régime spécial de retraites**, qui ne coûte rien à la collectivité et qui est un élément fondamental de nos garanties sociales.